

Conditions de stationnement sur le territoire de l'Association Sécurité Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier, Vevey, Veytaux)

Du bon usage du « macaron Bénévolat-Vaud » pour les transporteurs bénévoles

➤ Zones bleues

Joindre, au disque bleu, le macaron Bénévolat-Vaud. Ce macaron vous permettra, si nécessaire, de dépasser le temps imparti, sans encourir de contravention.

➤ Zones parcomètres

Payer le temps de stationnement nécessaire. En mettant en évidence le macaron le temps imparti peut être dépassé en cas de contrainte, sans encourir de contravention.

➤ Trottoirs

En cas d'absolue nécessité, un arrêt momentané de 10 min. est toléré. Pour plus de sécurité, en sus du macaron, placer sous le pare-brise un billet indiquant où vous vous trouvez. Toutefois, il doit rester un passage d'au moins un mètre cinquante pour les piétons.

➤ Zones piétonnes

En cas d'absolue nécessité, il est possible de circuler durant les horaires de livraison.

➤ Zones pour personnes handicapées

Seules les personnes détentrices du « macaron Handicapé », délivré par le Service des automobiles, peuvent utiliser les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. En cas d'absolue nécessité, il est possible de stationner pour prendre en charge, laisser descendre et accompagner une personne.

➤ Contraventions

Si une contravention est perçue, malgré l'observation de ces directives, ne pas contester l'amende d'ordre, s'adresser au responsable de groupe qui enverra un courrier directement à Police Riviera.

Les directives ci-dessus concernent uniquement l'espace public et non l'espace privé. Elles ont été approuvées par Police Riviera, le 12 février 2010

Merci de respecter ces consignes et de recourir au « macaron Bénévolat-Vaud » uniquement pour des transports bénévoles. Dans toutes les situations, utiliser le macaron à bon escient : d'autres bénévoles pourraient avoir besoin de la place utilisée.

Bonne route et heureuses rencontres !!!

POLICE RIVIERA



Bénévolat-Vaud/mc/avril 2013